



**Direction Générale des  
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens  
Généraux et du Patrimoine

DBMGP-Service Affaires Financières

Affaire suivie par : Catherine Douchet  
Poste: 71.62

**2012-CP-4076**

**RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 6 avril 2012

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX  
COLLÈGE GUY DE MAUPASSANT À HOUILLES  
RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE**

Politique sectorielle :  
Secteur d'intervention :  
Programme :

**Enseignement**  
**Enseignement du 2<sup>nd</sup> degré**  
**Collèges publics**  
**Plan Pluriannuel Collèges (2009-2016)**

Montant actualisé :  
Montant affecté  
Reste à affecter  
Montant réservé pour ce rapport

2007P013E01 (APD)	
AP	CP 2012
560 000 000 €	19 065 000 €
144 640 643 €	17 208 473 €
415 359 357 €	1 856 527 €
150 000 €	5 000 €

Il vous est proposé d'adopter la programmation de l'opération de réfection de la chaufferie au collège Guy de Maupassant à Houilles.

Cette opération est présentée dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

**OPERATION NOUVELLE**

**Opération :** 2007P013O089T05  
HOUILLES  
Collège Guy de Maupassant  
Réfection de la chaufferie

**Enveloppe financière € TTC**

Montant des travaux :	115 000 €
Date de valeur :	Janvier 2012
Maîtrise d'œuvre :	12 000 €
Services au maître d'ouvrage :	10 000 €
Aléas :	7 000 €
Révisions :	6 000 €
Total opération :	<u>150 000 €</u>

**Calendrier**

Notification maîtrise d'œuvre :	Mai 2012
Remise Avant-Projet :	Juillet 2012
Notification travaux :	Avril 2013
Livraison :	Août 2013

**Echéancier en € TTC**

2012	5 000 €
2013	145 000 €

**Justification de l'opération**

Le collège Guy de Maupassant à Houilles a été construit en 1936 et réhabilité en 1990. En 1992, une extension à la demi-pension a été créée. Sa capacité est de 900 élèves.

L'établissement est chauffé par deux chaudières gaz datant de 1986, y compris les brûleurs. Compte tenu de l'âge de ces équipements, il convient de les remplacer par du matériel plus performant sur le plan énergétique et de prévoir la mise en conformité de la chaufferie.

## **Consistance de l'opération**

Les travaux prévus sont les suivants :

- Remplacement des 2 chaudières par des chaudières à condensation avec rampe gaz intégré,
- Tubage de la cheminée,
- Réfection complète de la distribution en chaufferie sauf panoplies des pompes de départ qui sont conservées,
- Mise aux normes gaz et électricité.